

Réf: Dossier 379415

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE VOYAGE ET TOURISME »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4C, Lot 327, Ilot 32 R

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/11/2024 reçus par Me KOUAME Koffi Athanase, Notaire, enregistrés, le 28/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE VOYAGE ET TOURISME »

Objet : La société a pour objet, en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- l'exploitation d'agence de voyage (réservation de billets, achat de billets d'avions) ;
- la vente de titres de transport, la billetterie ;
- l'exploitation des sites et circuits touristiques ;
- la location de véhicules ;
- l'exploitation de tous agréments IATA ;
- le transfert et la réception d'argent ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et généralement, toutes opérations financières, économiques, industrielles, juridiques, nationales et internationales, civiles, mobilières, immobilières, ou autres se rattachant aux objets ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le

développement du patrimoine social.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4C, Lot 327, Ilot 32 R

Dirigeant(s) M KOUAME YAO CHRISTOPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00377 du 28/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05505/GTCA/RC/2025 du 28/01/2025

